

**N° 26.24**  
**ELECTION DU PRESIDENT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à Heyrieux, le 20 mai de l'an deux mille vingt-six, sous la présidence du doyen de séance, M. André QUEMIN, et ses deux assesseurs.

Nombre de membres en exercice : 21 Titulaires / 21 Suppléants

Titulaires présents (19) :

	EPCI	Civilité	Nom	Prénom
1	CAPI	Madame	BLOND	Priscilla
2	CAPI	Monsieur	DAMATO	Emmanuel
3	CAPI	Monsieur	DOS SANTOS	Jacques
4	CAPI	Monsieur	FROMENTOUX	Cyril
5	CAPI	Monsieur	GIRARD	Jean-Pierre
6	CAPI	Monsieur	LEGAY-BELLOD	Gaël
7	CAPI	Monsieur	MILLARDET	Lionel
8	CAPI	Madame	SADIN	Christine
9	CCEL	Madame	AUQUIER	Sandrine
10	CCEL	Monsieur	CHAMPEAU	Hervé
11	CCEL	Madame	GHERBEZZA	Françoise
12	CCEL	Monsieur	HUMBERT	Claude
13	CCEL	Monsieur	IBANEZ	Raphaël
14	CCEL	Madame	SOURD	Elma
15	COLL'IN	Madame	BOUVIER	Florence
16	COLL'IN	Monsieur	MINHAVA	Lucas
17	COLL'IN	Monsieur	QUEMIN	André
18	COLL'IN	Monsieur	SERVANGE	Yves
19	COLL'IN	Monsieur	ROSET	Patrick

Suppléants participants au vote (0) :

Absents ou excusés : 2

Pouvoirs : 2

Signature de la feuille de présence effectuée.

M. Lucas MINHAVA est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

- Le président est élu en vertu des dispositions combinées des articles L5711-1, L5211-1 et L2122-7 du CGCT.
- Le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection se fait à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est donc proposé de procéder après appel et présentation des candidatures à l'élection du président.

L'assemblée désigne M. Jacques DOS SANTOS et Mme Priscilla BLOND en tant qu'assesseurs.

Le doyen M. André QUEMIN appelle les candidats :

- M. Gaël LEGAY-BELLOD est candidat au poste de président.

Après vote à bulletin secret, et dépouillement, il est constaté les résultats suivants :

- ♦ Votants = 21
- ♦ Nuls ou blancs = 0
- ♦ Suffrages exprimés = 21

A obtenu :

- ♦ 21 voix

M. Gaël LEGAY-BELLOD est déclaré élu président du Syndicat Mixte Nord Dauphiné.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités  
effectuées

**HEYRIEUX, le 20 mai 2026**

M. André QUEMIN  
Doyen de séance

